Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : Par la Poste, Un An ... 20 francs. — Six Mois ... 10 —. — Trois Mois ... 5 —. — Départements non-limitrophes et Etranger, Port en sus.

PUBLICITÉ : Annonces ... la ligne [illegible] — Réclames ... [illegible] — Faits-divers ... [illegible] — Locale ... [illegible]

PETIT CALENDRIER

Vendredi 1er mai. — **Saint-Philippe et St-Jacques.** — Adoration : Bailleul (Filles de la Charité. — Adoration nocturne : Douai, St-Jacques.

Soleil, lever 4 h. 42, coucher 9 h. 03. — Lune : lever 7 h. 12 m., coucher 11 h. 28 s.

Samedi 2. — **Saint Athanase, évêque et docteur.** — Ador. : Jolimetz, Cambrai (Bon-Pasteur), Lille St-Joseph (Filles de la Charité).

Soleil : lever 4 h. 40, coucher 7 h. 13 m. — Lune : lever : 10 h. 14 m., coucher, 0 h. 16 s.

TEMPÉRATURE

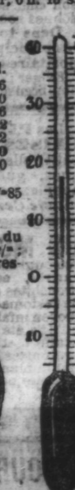

Lille, le 30 avril.

Minimum, nuit, abrité .... 7°6
— — découvert ... 7°0
Surface du sol, 8 h. du matin. 11°6
A 1 mètre de profondeur ..... 7°2
De l'air à l'ombre .... 11°2
Maximum, jour, à l'ombre ... 17°0
— — au soleil .... 19°0

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0m/m85
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 30 avril, (2 h. du matin) la pression était de 746 m/m ; le 1er mai (2 h. du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le voyage présidentiel

Marseille. — M. Loubet a répondu à l'allocution de l'amiral américain Cotton en priant ce dernier d'assurer M. Roosevelt que ses sentiments sont partagés et que la nation française continuera à entretenir avec sa sœur des Etats-Unis les meilleures relations.

300 bateaux et barques entourent la *Jeanne d'Arc* ; les touristes font une ovation indescriptible à l'amiral américain.

Un vapeur allemand, le *Magdebourg*, entre au port et salue la *Jeanne d'Arc* qui rend le salut.

A 6 h. 15, M. Loubet quitte le croiseur pour prendre place, au milieu des acclamations incessantes, sur le bateau-pilote *Avant-Garde* qui le ramène au Débarcadère où il est salué par le Président de la Chambre de commerce.

M. Loubet monte dans son wagon, le train s'ébranle doucement, suit les quais pour passer en gare de Marseille à 6 h. 39 ; il continue directement sur Paris où il arrivera ce matin à 6 h. 54.

Attentats à la dynamite

A SALONIQUE

Panique. — La Banque ottomane en partie détruite. — Attaque du bureau de poste.

Salonique. — La ville de Salonique vient d'être en proie à une effroyable panique par suite des attentats répétés qui se sont produits dans la journée d'hier.

Le plus grave est celui qui a été dirigé contre la succursale de la Banque Ottomane, dont les bâtiments ont été détruits en grande partie par une bombe de dynamite.

L'attaque a été conduite avec une rare audace. Pendant que cinq hommes attaquaient les sentinelles, d'autres jetaient des bombes qui mettaient le feu à l'édifice.

Deux hommes ont été tués par l'explosion ; deux autres blessés et les sentinelles ont réussi à arrêter trois individus qu'on soupçonne avoir fait partie de la banque.

Grâce à Dieu, aucun des fonctionnaires de la Banque n'a été victime de l'explosion, ou ne croit pas que les dépôts aient été atteints.

Profitant de la panique, un certain nombre d'individus se sont attaqués à divers autres bâtiments parmi lesquels le bureau de la poste turque.

Le vali de Salonique, à la tête de 2.000 hommes de troupes, a pris immédiatement les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et ramener la tranquillité.

Les autorités ne mettent pas en doute que ces attentats répétés ne soient l'œuvre des comités révolutionnaires macédoniens.

Le Nord à Lourdes

De notre correspondant :

Lourdes, 30 avril, 6 h. 30, soir.

Ce matin, une réunion des pèlerins du Nord eut lieu à l'église du Rosaire. M. le vicaire général Meurisse communique une dépêche de Mgr Sonnois envoyant sa bénédiction et se recommandant aux prières.

M. Meurisse développe ensuite cette pensée : « La science ne peut rien pour élever les hommes, les sanctifier, les sauver ; il leur faut la foi. Jésus-Christ est la voie, la vérité, la vie des hommes et des sociétés et la Sainte Vierge nous donne Jésus-Christ, nous conduit à Dieu et au ciel. »

Après le sermon nous récitons une dizaine de chapelet pour tous les besoins du diocèse.

Les pèlerins du Nord se distinguent par leur esprit de foi, leur discipline et leur piété.

Après la messe solennelle chantée en présence de Mgr de Montauban et d'un évêque du Canada, le groupe du Nord se rend au cimetière prier sur la tombe de nos pèlerins ; on chante le *De Profundis.*

Nous apprenons avec satisfaction que les autorités de Lourdes et du département vont faire la semaine prochaine de nouvelles démarches près du ministre pour empêcher la fermeture de la basilique ; les commerçants, les hôteliers restent très inquiets et les nouvelles apportées ce matin par les journaux sur l'expulsion des Chartreux augmentent les angoisses. Les journaux sont beaucoup lus et commentés diversement. Si le ministre exécute ici ses mesures, la fermeture de la grotte sera la ruine des habitants de Lourdes, ce sera aussi une grosse perte pour le Crédit Foncier engagé pour des millions dans les nouvelles constructions des hôtels.

On fait tout pour calmer les inquiétudes et apaiser les colères qui voudraient se manifester.

Cet après-midi quelques averses tombent, mais bientôt le soleil reparaît. La foule des pèlerins se rend au Rosaire pour la dernière procession.

M. le général de Charette est arrivé avec la bannière de Patay.

Après le sermon de M. le chanoine Valentin, la procession sort, le clergé seul forme le cortège ; les pèlerins groupés sur le parvis acclament Notre-Seigneur, font les invocations, chantent le *Miserere.*

Les Evêques de Montauban, du Canada et de Tarbes, suivent le St-Sacrement.

Après la bénédiction, l'Evêque de Tarbes salue les pèlerins, les engage à revenir à Lourdes et à y conduire leurs frères de France pour recevoir les enseignements de Jésus-Christ et de sa Mère.

Le moment est arrivé pour les pèlerins du Nord ; ils se rendent à la grotte. M. le vicaire général remercie la Sainte Vierge de toutes les grâces obtenues et résume les résolutions à emporter de Lourdes : agir, parler, vivre en chrétiens.

On chante le cantique des adieux.

Ce soir, dernière procession aux flambeaux.

Demain, à cinq heures et demie, messe de départ à la basilique, et à huit heures nous reprendrons le train pour revenir.

Petillon.

LA PERSÉCUTION

Chez les PP. Rédemptoristes

A LILLE

Nous avons dit que M. Delalé, juge d'instruction, avait convoqué pour jeudi, à 11 h. 1/2, le Père *Supérieur* de la Congrégation des Rédemptoristes, cour des Bourloires, 3.

Cette convocation n'étant pas nominative et s'adressant au Père supérieur des Rédemptoristes était irrégulière et nulle de plein droit ; aucun Père n'y a répondu.

Me Bataille, l'un des avocats, a informé M. Delalé de cette décision.

Il est probable qu'une nouvelle convocation sera lancée d'ici peu.

Chez les Pères Maristes

A VALENCIENNES

Jeudi matin, à 7 h. 1/2, M. Michel, commissaire central de police, accompagné de son secrétaire, pénétrait dans l'établissement des Pères Maristes de Valenciennes.

Deux cents personnes environ se trouvaient alors sur la place Verte. Les agents de police étaient assez nombreux.

A l'instant arrivèrent M. Thellier de Poncheville, avocat-conseil des Pères, M. Charles Martin, M. Henri Mabille de Poncheville, etc.

Le commissaire central ne put que constater la présence des Pères Maristes, qui sont encore là ; il déclara qu'il dressait procès verbal pour refus de se disperser, conformément à la loi.

Voici la réponse du Père Supérieur :

Non, ce n'est pas la loi. Notre demande en autorisation reste toujours ouverte devant le gouvernement selon l'exigence de la loi, et, *selon l'exigence de la loi*, elle doit être examinée. Tant qu'elle ne l'aura pas été, la loi défend de nous toucher. Nous sommes peut-être en contravention avec la volonté de M. Combes, mais non avec la loi.

Cette réponse a été insérée au procès-verbal.

En se retirant, M. Michel a déclaré :

Mon rôle est terminé, ce procès-verbal sera communiqué à M. le Procureur de la République.

Sa présence dans le couvent des Pères Maristes a duré une demi-heure environ.

Sa besogne terminée, il quitte l'établissement.

La foule a grossi. La présence du commissaire chez les Pères Maristes a circulé dans le quartier. On peut évaluer à 500 personnes le monde qui se trouve sur la place Verte.

Aucune manifestation ne se produit. Un groupe de socios nous produit l'effet d'être littéralement abruti de stupéfaction. Ces Messieurs s'étaient figurés tout bonnement voir sortir les Pères Maristes menottes aux mains sous la garde de la police qui les aurait conduits en prison.

Toutefois aussitôt le commissaire sorti du couvent, la foule en un interminable défilé rentre respectueusement dans la chapelle.

Nombre de Valenciennois vont serrer la main des Pères en les assurant de leur sympathie et bientôt une messe commence, célébrée par le Père supérieur.

Le Saint Sacrifice a lieu devant une foule respectueuse et recueillie qui, la messe terminée, se disperse sans que la moindre manifestation ne se produise.

Il est probable que c'est la semaine prochaine que les Pères Maristes comparaîtront devant le tribunal pour ne pas s'être dissous dans le délai fixé par le bon vouloir du potentat Combes.

⁂

Le *Réveil* et l'*Impartial*, agissant de concert, se livrent à une dénonciation en règle contre M. Dimier, professeur de philosophie au lycée de Valenciennes, coupable à leurs yeux d'avoir fait visite aux Pères Maristes, dans la journée de mercredi.

Ces journaux du « bloc » n'admettent pas qu'un fonctionnaire ait le droit de manifester sa sympathie même à des religieux.

« A la porte, s'écrie le *Réveil*, il faut qu'il « soit mis à la porte comme ses amis ensou- « tanés. » Nous faisons grâce du reste à nos lecteurs.

« Nous allons l'examiner bien en face » dit l'*Impartial* sur un ton de provocation ridicule.

Et le *Réveil*, plus provocant et plus ridicule encore, écrit : « Un de nos confrères va se placer sur son passage et lui pose cette question *brutale* : « Vous êtes un fonction- « naire, vous, n'est-ce pas ? » *Le corbeau* (!) passe ; il file rapidement, honteusement (!!) rasant les murs *comme un malfaiteur poursuivi* (!!!) »

En quels termes galants, ces choses là sont dites ! N'importe, il faut les faire connaître, parce que les gens de bons sens peuvent ainsi se rendre compte de la mentalité des feuilles du « bloc ».

Un simple rapprochement :

Il y a une quinzaine de jours, on enterrait un ancien instituteur de Valenciennes et sur sa tombe, c'est un professeur du même lycée de Valenciennes qui prononçait le discours d'usage, au nom de la Congrégation Franc-Maçonnique, qui possède à Valenciennes un établissement dénommé « loge ».

Voyez la situation respective des deux professeurs.

Ici, c'est un membre de l'Université qui fait partie d'une Congrégation secrète et non autorisée, dont il est l'un des dignitaires. Là, un autre membre de l'Université qui se borne à donner un témoignage de sympathie à des religieux.

Les feuilles du « bloc », réclament la révocation de l'un après avoir couvert l'autre de fleurs !

Nous ne sommes pas en République, mais en Franc Maçonnerie.

Circulaire du Préfet sur la fermeture des écoles libres

Le préfet du Nord vient d'envoyer la circulaire suivante aux maires des communes du département possédant des écoles congréganistes de garçons dirigées par les congrégations ayant reçu des notifications de refus d'autorisation :

Le préfet du Nord à Monsieur le maire de...

La **fermeture** fixée au .... de l'école privée congréganiste de garçons qui fonctionne à .... doit avoir pour conséquence une augmentation de l'effectif de l'école publique.

Des places étant dues aux élèves nouveaux comme aux élèves actuels, des dispositions matérielles sont, sans doute, à prendre dans cette école : appropriation ou nettoyage des classes existantes et non occupées, aménagement des classes nouvelles, achat de mobilier complémentaire, etc. Le soin de ces mesures incombe à la commune aux termes de l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889.

J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien étudier d'urgence cette question et proposer au Conseil municipal, s'il y a lieu, le vote des crédits indispensables.

En m'accusant, dans la huitaine, réception de la présente communication, vous voudrez bien m'indiquer les mesures jugées nécessaires, et ensuite, dans un délai aussi court que possible, soumettre à mon approbation le projet à exécuter.

Agréez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le préfet du Nord,
Vincent.

Nous avons souligné, dans la circulaire préfectorale, le mot **fermeture**, car la dissolution des congrégations enseignantes n'entraîne pas par elle-même la *fermeture* des écoles libres, et nous pensons que le rédacteur préfectoral aura pris ses désirs pour des réalités.

De plus, M. le préfet en prend à son aise avec les municipalités. Légalement celles-ci ne sont nullement obligées de prendre les mesures indiquées dans la circulaire ; la loi qui met les communes à la merci des préfets pour les dépenses scolaires, est encore à l'état de projet.

Perdrait-on, à la Préfecture, ce calme qui caractérise les administrations sérieuses.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 34, Grande-Rue

Les délégués cantonaux. — Voici pour Roubaix, la nouvelle liste des délégués cantonaux :

Canton de Roubaix-Est. — MM. Delamadry Louis, propriétaire à Roubaix ; Durant Clément, négociant, 7, rue des Champs à Roubaix ; Ego, industriel, rue d'Isly, 21, à Roubaix ; Hennequant, pharmacien à Roubaix, rue de l'Ommelet ; Junker, industriel, rue d'Avelghem, 28, à Roubaix ; Lehoucq, marchand de bois, rue des Fabricants, 58, à Roubaix.

Canton de Roubaix-Nord. — MM. Bole, docteur en médecine à Roubaix ; Delattre, docteur en médecine à Roubaix ; Deleporte-Bayart, rentier, 49, rue Colbert, Roubaix ; Lacquement, directeur du Mont-de-Piété, 44, boulevard Gambetta, Roubaix ; Daumont Charles, ingénieur, rue d'Avelghem, Roubaix.

Canton de Roubaix-Ouest. — MM. Bipper, directeur du Conditionnement à Roubaix ; Caen, industriel à Croix ; Mangez père, entrepreneur à Croix ; Monvoisin Gaston, négociant, rue d'Italie, 63, à Roubaix ; Gaberel Georges, entrepreneur à Croix ; Troller, négociant à Roubaix.

Avis au public. — On nous communique la note suivante :

Par suite de modifications apportées dans l'horaire des chemins de fer, les levées de 6 h. 15 et de 9 h. 10 du soir à la boîte du bureau central, seront faites à partir du 1er mai 1903 à 6 h. et à 9 h. 05 du soir.

La reconstruction du Pont de Wattrelos. — Mercredi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, à Lille, en Conseil de Préfecture, l'adjudication des travaux de terrassement et de maçonnerie à exécuter pour la reconstruction du pont de Wattrelos. Ces travaux étaient évalués à 21.940 fr. 94.

Le Conseil de Préfecture était présidé par M. Grand, assisté de MM. Ricart et Godefroy, conseillers, et Larivière, ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. Un seul soumissionnaire s'est présenté, M. Oranie L'Host, entrepreneur, rue Jardin-Caulier, à Saint-Maurice, qui n'a consenti aucun rabais. En conséquence, sauf approbation de M. le Ministre des Travaux publics, M. Oranie L'Host a été déclaré adjudicataire.

Escrime. — Lundi soir, à 5 h., aura lieu, à la salle Dubar, rue Neuve, 8, un assaut intime avec les meilleurs tireurs de Lille. Tous les membres de la salle Dubar sont invités à y assister.

Grand Phono-Cinéma-Théâtre. — Dimanche, en parcourant le champ de foire avec quelques amis, j'ai remarqué un établissement qui, certainement, sera le rendez-vous de tous les Roubaisiens désireux de s'instruire, en même temps que de se procurer une heure de plaisir. Je veux parler du grand phono-cinéma-théâtre ou cinématographe parlant, qui nous revient cette année avec un programme tout nouveau et des mieux choisis pour les familles et les amateurs de bon goût.

Tous les vendredis la procession du saint Sang à Bruges.

Au programme : *Voyage dans la Lune*, grande féerie en 15 tableaux coloriés ; le *Petit Chaperon Rouge.*

Cet établissement est situé en face de l'usine Allart. Tous les jours séance à partir de 6 h. ; jeudi et dimanche matinées pour les enfants et les familles.

Théâtre-Cirque-Hippodrome. — Ce soir, dernière représentation des 4 Sœurs Merkel, d'Harry et Pols, les merveilleux cyclistes.

Demain, débuts des 4 Manello-Manritz, dans leurs jeux remarquables sur des boules ; des 3 Richards, les plus forts acrobates de l'époque ; de Miss Vonare, surnommée la femme sans os, etc., etc.

Dimanche, à 3 heures, grande matinée.

Les accidents du travail. — Un rattacheur Jean Liagre, 28 ans, demeurant rue Blanqui, 4, travaillant à la Société Anonyme, rue du Curoir, blessé à la main droite, 25 jours de repos.

— Un bonnetier, Alfred Debliquy, 24 ans, demeurant ruelle du Ballon, 15, travaillant chez M. Lepoutre, rue Saint-Antoine, fort Bayart, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Un magasinier, Edouard Farvaque, 50 ans, demeurant boulevard de Metz, travaillant chez MM. Rivelois et Fagnet, boulevard de Metz, blessé au côté, 15 jours de repos.

MM. les cambrioleurs continuent. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, M. Jules Salembier, marchand de charbon, demeurant rue Voltaire, 17, était réveillé par un bruit insolite provenant du rez-de-chaussée. Il se leva et ouvrit sa fenêtre, armé d'un revolver, aussitôt deux individus de 18 à 20 ans prirent la fuite. Il tira un coup de feu dans leur direction ; les agents de police Doyen et Dhalluin, attirés par la détonation, firent une battue dans le quartier, sans rien découvrir. Ces deux malfaiteurs avaient tenté de fracturer la porte du magasin.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits, par effraction, dans la maison de M. Jules Therin, cabaretier, rue de la Barbe-d'Or, 13, et ont enlevé une montre en argent, une paire de boucles d'oreilles en or et divers vêtements pour une somme de 75 fr. environ. Ils ont en outre dérobé des tuyaux de pompe à bière, des mesures d'étain et une somme de 2 fr. dans le compteur à gaz à payement préalable.

Coups et blessures. — Un journalier, Cyrille-Henri Lecoutre, 41 ans, demeurant rue Solférino, cour Burgrave, 8, a été arrêté pour coups et blessures volontaires à une peigneuse, Fidéline Delcambre, 3? ans, demeurant rue de Rome 26.

A qui la poule ? — M. Albert Malfait, préposé des douanes, rue de Maufait, 4, a trouvé une poule dans son jardin.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boites et Dragées BAPTÊMES
5, rue du Prie*, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 30 avril

Naissances. — Aimé Veryepe, rue de la Perche, 17. — Angèle Demulder, rue de Denain, cour Flamencourt, 19. — Léonie Carpentier, boulevard de Cambrai. — Raymonde Christiaens, boulevard de Cambrai. — Madeleine Dhalluin, rue Blanchemaille, 58. — Anne Delannoy, rue du Pays, 36.

Décès. — Julia Colas, 39 ans, ménagère, rue Decrême, 237, cour Vanrobays, 4. — Marceau Drouart, 6 mois, rue du Coq-Français, 169. — Célina Leplat, 54 ans, ménagère, Grande-Rue, 134. — Célina Duvillé, 64 ans, ménagère, rue Pierre de Roubaix, 119. — Nicolas Meunier, 72 ans, fileur, rue Blanchemaille. — Jules Fourneau, 9 mois, rue Blanchemaille. — Léopold Valcke, 1 an, rue Carpeaux, 21. — Arthur Lagache, 16 ans, trieur, rue Marceau, 50. — Henri Desmettre, 60 ans, représentant de commerce, boulevard de Mulhouse, 13 bis.

Mariages. — Jean Guilbert, 29 ans, dessinateur en tissus, rue Heilman, 13, et Maria Dufermont, 27 ans, tailleuse, rue de l'Ommelet, 64. — Edouard Depraeter, 25 ans, tailleur d'habits, à Lille et Célina Wyngaerts, 19 ans, sans profession, rue St-Jean, 7.

DEMANDEZ
UNE BATISTINE
GRANDE LIQUEUR

Etat-Civil de Wattrelos

Du 29 avril

Naissances. — Fernande Bossut, Crétinier. — Gustave Demeyere. Marlière.

Décès. — Jules Fiévet, 10 mois et 22 jours, rue des Fleurs. — Marie Codron, 27 ans et 2 mois, sans profession, rue du Trou-de-Fouan.

Leers. — Une adjudication. — Par suite de la faillite de M. Hubert Régnier, adjudicataire de la fourniture du pain au Bureau de Bienfaisance, il sera procédé le jeudi 7 mai, à 5 h. du soir, à une nouvelle adjudication.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

CROIX

Aux funérailles de M. Marcel Bouzin, M. Jean Cordonnier fils a prononcé le discours suivant au nom de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix :

Messieurs, en apprenant la triste nouvelle de la mort de notre ami Marcel Bouzin, tous ceux qui l'avaient connu, éprouvèrent à son souvenir une profonde émotion. Pour notre grande famille qu'est l'Ecole des Arts Industriels, il n'était pas permis de laisser refermer cette tombe, sans que nous venions apporter à notre cher camarade un dernier et affectueux adieu.

Celui, Messieurs, que la mort vient de frapper en pleine jeunesse malgré les soins dévoués des siens, soins, hélas ! impuissants à enrayer le mal aigu qui le minait, nous était bien cher à tous points de vue.

Marcel, qui nous quitte aujourd'hui, laissant cette terre de misère où tout passe, tout s'efface, sauf le souvenir et les œuvres de bien, était déjà un artiste qui tenait sa place et dont le talent s'affirmait de plus en plus. Tous ceux qui le connurent, l'aimèrent pour sa bonté, sa franchise et son amabilité. D'abord au collège de Roubaix, où il fit ses études, il conquit l'estime de ses maîtres, l'affection de ses camarades, et aussi la réputation de bon élève.

Entré à l'Ecole des Arts Industriels, sa grande âme d'artiste, ardente, enthousiaste, remplie d'idéal, s'adonna tout entière à l'art. Par son travail, et malgré son jeune âge, il sut se faire connaître et apprécier en notre ville où il n'eut que des amis. Descendant de cette race à l'âme forte, où l'art puise ceux qu'il prédestine, il eut fait honneur, plus tard à ses concitoyens si la mort implacable et aveugle, ne l'eût ravi à ses espérances.

Il fut appelé par une dispense due à son talent à payer de bonne heure, l'impôt dû à la Patrie par tous les Français. Au régiment, là aussi, il sut se faire aimer de ses chefs et de ses camarades.

Hélas ! c'est là qu'il contracta le mal qui vient de le terrasser après deux mois de souffrance. Profondément chrétien, il trouva dans sa foi, de puissantes consolations aux heures de l'épreuve.

Nous sommes certains, cher Marcel, que déjà tu as reçu la récompense que Dieu réserve à ceux qui ont servi la bonne cause.

Tu emportes, cher camarade, nos regrets et notre estime à tous.

Au revoir donc, Marcel, au nom de tous ceux que tu aimes : — Ton nom sera inscrit au livre d'or du mérite et donné ainsi aux plus jeunes, comme un exemple de foi, de travail et de devoir.

Le percepteur se tiendra à la Mairie pour recevoir les mutations, aux dates suivantes :

Mardi 5 mai, à 2 heures du soir, et jeudi 14, à la même heure.

Il prie de ne pas négliger de se munir de toutes les pièces ou documents nécessaires pour reconnaître, sur les matrices et le plan cadastral, le numéro et la situation des parcelles dont la mutation est demandée.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, VICTOR VAISSIER
Nouveau parfum : 0.75 le pain

Flers. — Le Conseil municipal se réunira dimanche 3 mai, à 9 h. du matin, en session budgétaire. — Ordre du jour : compte administratif du maire : formation du budget additionnel pour 1903 ; formation du budget primitif pour 1904 ; budgets du Bureau de bienfaisance ; liste d'assistance.

Ascq. — Vagabondage. — Jeudi matin, le garde champêtre de cette commune a mis en état d'arrestation pour mendicité et vagabondage, Vereille Louis, 27 ans, né à Houplines.

FORMOCHLOROL
Désinfection la plus rapide et la plus efficace
LA SEULE NE DÉTÉRIORANT RIEN
242, Rue Nationale, LILLE. — Téléphone 991

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues: 85, Rue des Ursulines

Mœurs d'anciens régimes

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit, jeudi matin, à l'extrême frontière, un convoi de dix expulsés, sortant de la prison de Lille.

Parmi eux se trouvait Lucien Verschure, 28 ans, tisserand, d'origine belge. C'est ce syndiqué *jaune* qui, se trouvant dans le cas de légitime défense, a frappé le *rouge* Decock, d'un coup de balle de plomb liée à une ficelle et qui n'en fut pas moins condamné à un mois de prison.

Nous trouvons étrange que l'expulsion de Verschure n'ait pas eu lieu plus tôt. En effet, c'est le 16 mars que survint la bagarre du Virolois et que Verschure fut arrêté. C'est, par conséquent, le 16 avril qu'aurait dû se terminer sa peine de un mois de prison.

Pourquoi, contrairement à la loi et en violation des droits de l'homme l'a-t-on retenu en prison 14 jours de plus ?

Et c'est sous la IIIe République qu'on voit une détention aussi arbitraire ?

Les amis du pouvoir pourraient nous dire, sans doute, la raison pour laquelle on ressuscite les mœurs qu'ils reprochent aux régnes déchus.

La Mutualité à Tourcoing. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Tourcoing possède un certain nombre d'institutions de prévoyance et de mutualité.

Parmi les plus importantes, sont les sociétés de secours mutuels : la « Prévoyance » qui compte 6.100 membres ; l'Association des établissements Masurel frères, qui en a 490 ; et la « Mutuelle », société des employés, qui a 360 membres.

Le recrutement des sociétés de prévoyance se fait difficilement dans notre cité, où il n'est pas rare de rencontrer des personnes, ayant beaucoup de relations, ignorer leur existence.

Aussi, dans le but de propager l'idée de la mutualité et toutes les œuvres qui en sont l'application, et sur la proposition de la société « La Mutuelle », il a été constitué un comité pour l'organisation, en 1903, d'une solennité mutualiste, comprenant une conférence dans laquelle se feront entendre de hautes personnalités connues pour leur compétence et leur dévouement à ces œuvres, un banquet officiel et une fête générale des sociétés de secours mutuelles de la ville.

Une souscription est ouverte afin de couvrir les frais d'organisation. L'excédent sera consacré à l'achat d'objets qui, avec d'autres très nombreux recueillis et à recueillir par le Comité et donnés par des personnes généreuses s'intéressant à la mutualité, seront offerts aux souscripteurs.

Manifestation du 1er mai. — C'est le 3 mai que les socialistes fêteront le 1er mai, cette année. Dans ce but ils ont décidé de former un cortège syndical qui se réunira, dimanche, place du Calvaire, à 9 heures et se mettra en marche à 10 heures par les rues suivantes, pour se rendre à l'Hôtel de Ville : rues de la Latte, Jourdan, de Menin, de Roncq, du Général-Laharpe, des Phalempins, place des Phalempins, rues du Clocher, de Gand, Auber, de la Malsence, de la Belle-Vue, du Chêne-Houpline, de la Cloche, contour St-Christophe, Grande-Place, rue de l'Hôtel-de-Ville et place Victor-Hassebroucq.

Une audience a été demandée à l'Administration municipale à qui les organisateurs de la manifestation désirent exposer leurs doléances et revendications.

Challenge international du Nord. — Le Sporting Club Tourquennois donnera, dimanche prochain, sur son terrain, la finale du Challenge international du Nord.

Ce match de Football qui sera très certainement le plus intéressant de tous ceux qui ont été joués tant en France qu'en Belgique pendant la saison, mettra en présence le Racing Club Roubaisien qui vient d'enlever de haute lutte le championnat de France, et le Racing Club de Bruxelles, champion de Belgique, qui dans le monde sportif belge, jouit d'une renommée universelle. Nous donnerons prochainement de plus amples détails sur l'organisation de cette véritable manifestation sportive et sur les équipes qui se préparent à figurer dans le tournoi.

Affaires militaires. — Les conscrits de la classe 1902, et les ajournés de la classe 1901, qui doivent se présenter devant le Conseil de revision qui se réunira à Tourcoing, les 18, 19 et 20 mai prochain, ainsi que les soldats appartenant aux classes 1900 et 1901, qui se croiraient dans le cas de solliciter une dispense au titre de soutien de famille, sont invités à déposer, ou à faire déposer leur demande, à la Mairie, *Bureau militaire*, dans le plus bref délai possible.

La grève des tisserands en ameublement. — Contrairement à ce que nous avons dit, les ouvriers, lorsqu'ils se sont présentés, lundi dernier, à l'usine de MM. Lorthiois, rue du Petit-Village, disent ne pas s'être préoccupés du mesurage du travail sur métier.

Ils sont, ont-ils déclaré, plus déterminés que jamais à continuer la grève. C'est sans doute pour faire connaître cette intention qu'ils se promènent en ville plusieurs heures chaque jour, dans un calme parfait jusqu'ici.

En bordée. — Un soldat du 2e régiment d'infanterie en garnison à Querqueville, près Cherbourg, Jules Porisse, a quitté son corps depuis quatre jours sans permission et est revenu chez ses parents qui habitent rue des Couteaux. Ces derniers qui le croyaient en permission régulière ne furent pas peu surpris hier de voir arriver chez eux les gendarmes qui appréhendèrent leur fils et le remirent aux mains des autorités militaires.

Menus faits. — Ont été l'objet de contraventions dans la journée d'hier : Albert L..., 26 ans, domestique, rue du Beau-Laurier, 75, pour violences légères ; — Alexandre D..., 34 ans, menuisier, quai du Fresnoy, 25, pour violences légères ; — Mathilde E..., 40 ans, ménagère, cour Dewitte, pour infraction à la police des garnis ; — Amand V..., 27 ans, garçon boucher, rue de la Basse-Ville, à Reckem, pour exercice du commerce sans être muni d'une patente.

Accident de travail. — Oscar De Loore, 38 ans, laveur, demeurant rue de Luxembourg, a eu la première phalange de l'index droit mutilée entre le volant et un cylindre de séchoir en voulant retirer une mèche de laine. Soins du docteur Barnard ; repos de vingt jours.

Un extradé. — Jules Mouchard, 30 ans, chaudronnier, né à Esquelmes et demeurant à Liège, est réclamé par le parquet de cette ville pour destruction d'une construction. Il a été extrait de la prison de Douai et remis, jeudi matin, aux autorités belges par les gendarmes de Tourcoing.

Simple police. — L'audience de jeudi comprenait 50 affaires qui pour la plupart ont été remises à quinzaine pour supplément d'enquête ou audition de témoins. Elle était présidée par M. Broquart, juge de paix.

Deux peines de un jour de prison ont été prononcées, contre Charles Hanno, marchand des quatre-saisons pour violences et contre Arthur Poindron, pour ivresse en récidive.

Etat-civil de Tourcoing

du 30 avril

Naissances. — Riéberghe Marie, r. de Cassel, 9. — Deperchin Marguerite, rue Racine, 43. — Dubar Raymond, rue du Congo, 289. — Vanhée Célina, rue de Brest, 2. — Vermaut Achille, rue de Cassel, 4. — Dhalluin Marceau, rue de Neuville, 6. — Bouvin Robert, rue du Dahomey. — Vanassche Jeanne, rue Rouget-de-l'Isle, 94. — Dessaigne Marthe, rue Quiétem, 6.

Décès. — Rompteau Louis, 53 ans, rue Bonne-Nouvelle, 65. — Desrumaux Raymond, 1 mois, rue du Pont-de-Neuville. — Demets Edouard, 11 mois, rue Belle-Vue, 76. — Marlier Zélie, 52 ans, rue de Mouvaux, 42. — Demanet Léonie, 31 ans, rue du Sentier, 40.

SIMPLE AVIS

Un rhume allant de mal en pis
Une toux sèche, une bronchite
Tout cela se guérit très vite
Par le « **Sirop des Somalis** ».

HALLUIN

Reprise du travail à l'usine de MM. Gratry. — La reprise du travail s'est effectuée, jeudi matin, d'une façon tout à fait calme. Les ouvriers s'étaient réunis, à 8 h. 3/4, à la « Maison du Peuple ». De là, ils sont partis en groupe de cinq cents environ, les femmes en tête, par la rue de Lille, rue de Lille, rue de la Gare, rue du Château. Une foule nombreuse, composée de plusieurs milliers de personnes, se trouvait échelonnée le long du parcours. Les ouvriers se sont mis à leur travail, comme si rien ne s'était jamis passé. A la reprise de 1 h. 1/2, il ne s'est produit aucun incident.

Violences. — Dans la soirée de mercredi, deux individus, les nommés Henri Pollet, 20 ans, et Polydore Vanlerberghe, 20 ans, tous deux ouvriers de filature, se sont livrés à des violences sur la tenancière de l'estaminet *A Sébastopol*, Mme Amélie Huys. Cette dernière s'est défendue à l'aide d'une mesure d'étain. Une enquête est ouverte.

Une agression. — Dimanche dernier, trois jeunes gens sortaient de l'estaminet « Au Lundi », rue des Processions, lorsque s'étant avancés d'une quarantaine de mètres sur la rue, deux autres individus, nommés Parmentier, deux cousins, sortirent également du même cabaret et l'un deux cria : « C'est au garçon de la Pompe que j'en veux ». Ce disant les deux cousins s'élancèrent sur Jules Samyn, 20 ans, tisserand, fils du tenancier de l'estaminet « A la Pompe » le frappèrent et le terrassèrent. Les deux amis de Jules Samyn, Delberghe et Leclercq se mirent en devoir de défendre leur camarade et les agresseurs prirent la fuite. Dans la lutte la montre de Jules Samyn était tombée hors de sa poche. Elle n'a été retrouvée que jeudi toute détériorée.

Une enquête est ouverte depuis hier, la plainte ayant été déposée tardivement.

EMPHYSÈME PULMONAIRE

L'Emphysème est causé par la dilatation des alvéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches et la régénération du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

Etat-civil d'Halluin

du 29 et 30 avril

Décès. — Dewinter Léon, 1 an, Noir-Pignon. — Provost Marie, 2 ans 1/2, rue du Tissage.

RONCQ

Accidents de travail. — Dans l'après-midi de jeudi, un ouvrier terrassier de chez M. Laperre, qui travaillait au chantier de M. Leurent à la gare, le nommé Arthur Tailleu, 22 ans, demeurant à Zonnebeke (Belgique), voulut caler un wagonnet qui s'est renversé et lui écrasa le pied. Il s'est fait une entorse au pied gauche.

— Dans la même journée, un ouvrier terrassier, Théophile Vanleuvanhuyse, 24 ans, demeurant au hameau du Mont-du-Duc (Mont-Dhalluin), travaillant chez M. Laperre et occupé au chantier de M. Leurent, remettait sur rails un wagonnet. En faisant dans ce but une levée avec le dos, il s'est fait un effort à l'épaule gauche.

Le docteur Galissat a donné ses soins aux deux blessés.

PLAIES — ULCÈRES

MAUX DE JAMBES

Un docteur (40 ans de pratique), a trouvé un remède pour la guérison rapide et définitive des **ulcères variqueux**, eczémas, plaies aux jambes, quelles qu'en soient l'origine et l'ancienneté. Ce traitement nouveau est d'une application des plus faciles, il n'est pas douloureux et permet de continuer de vaquer à ses occupations journalières, le repos ou l'immobilité n'étant pas nécessaire.

Ecrire ou s'adresser à M. le Docteur TRIBOU, à Leers (Nord), ou Pharmacie Centrale, Grande-Place, Wattrelos. — *Sur demande, un Docteur se rend à domicile.*

LETTRE PASTORALE

de Mgr l'Archevêque de Cambrai

ANNONÇANT

le Couronnement de Notre-Dame des Dunes A DUNKERQUE

Nos Très Chers Frères,

Le 14 Mai 1894 et le 7 Juin 1897 demeurent dans les Annales du Diocèse deux dates mémorables et *deux grands jours pour notre épiscopat.*

Ce n'est pas sans une profonde émotion que Nous les évoquons, car ils Nous rappellent le double et solennel Couronnement de Notre-Dame de Grâce à Cambrai et de Notre-Dame du Saint-Cordon à Valenciennes.

Connaissant la piété de son peuple, votre archevêque n'hésita pas à vous adresser un appel qui chaque fois reçut un merveilleux accueil et nos fêtes vraiment grandioses ont laissé dans tous les cœurs des souvenirs impérissables.

Et voici que, pour la troisième fois, au nom de Léon XIII, saintement régnant, Nous placerons au front de Marie un riche diadème.

S'il plaît à Dieu, le 1er juin prochain, dans la grande et hospitalière cité de Dunkerque, Nous couronnerons Notre-Dame des Dunes et Nous venons, N. T. C. F., vous convier à cette auguste solennité. Déjà plus de douze Evêques ont répondu à Notre invitation et Nous comptons sur l'éloquente parole de plusieurs d'entre eux.

Que ce jour-là le Hainaut et le Cambrésis s'unissent à la Flandre et, dans une fraternelle et fière étreinte, provoquent une fois de plus la touchante exclamation : « Quel beau diocèse que celui de Cambrai ! » Le ciel ratifiera ce jugement. Comment, en effet, Notre-Seigneur n'aimerait-il pas une terre toute retentissante de la gloire de sa Mère ?

Oui, N. T. C. F., l'heure est venue de glorifier Notre-Dame-des-Dunes, de fortifier son culte séculaire et de mériter une protection plus que jamais nécessaire.

Pour vous préparer à cette grande cérémonie, Nous voulons vous faire partager Nos propres pensées, vous initier à Nos propres sentiments et les offrir à Notre-Mère des cieux comme un hommage anticipé.

Parlons de Notre-Dame et de Notre-Dame des Dunes.

I

Ce n'est pas près de vous, N. T. C. F., qu'il sera nécessaire de justifier le culte d'amour, de respect et d'honneur que nous rendons à Marie, à Notre Dame, à Notre Souveraine, à Notre Maîtresse, à Notre Reine. Vierge Mère du Verbe incarné, n'est-elle pas Souveraine par sa maternité divine, Maîtresse par ses privilèges ineffables, Reine par le sceptre que Dieu lui-même a placé dans ses mains pures et virginales ?

Jésus est notre Maître et Notre Seigneur *Dominus* ; Marie est Notre Maîtresse et Notre Dame *Domina*, Marie est mère de Jésus c'est-à-dire de Celui qui est Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu consubstantiel à son Père.

Mère de Jésus ! Qu'on cherche donc sur la terre et même au ciel une grandeur une majesté, une souveraineté qui ne pâlisse devant l'éclat d'une telle prérogative.

Mère de Jésus ! Ce mot épuise, pour ainsi parler, la puissance même du Tout-Puissant.

Elle est toute à Lui seul... Il la fit pour Lui-même
Elle reçut en don tous les dons à la fois
Elle a plus de pouvoir que n'en ont eu les rois
Elle voit tous les cieux former son diadème.

Si Jésus est dans l'éternité la pensée substantielle du Père, sa Mère, comme le chante l'Eglise, a été créée dès le commencement et avant tous les temps. Si Jésus est le Pontife saint, innocent, sans tâche, sa Mère est immaculée, pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes. Si Jésus est le rédempteur, sa Mère lui a donné ce sang rédempteur. Si Jésus sort triomphant du tombeau et monte dans les cieux par une admirale ascension, sa Mère, n'a-t-elle pas sa glorieuse assomption ? Si Jésus est notre médiateur, sa Mère n'est-elle pas notre avocate ? Et Jésus fils de Dieu, n'est-il pas devenu le sujet de Marie par son obéissance et sa docilité ? Voilà la vérité. Ne cessons de l'opposer à l'impiété railleuse, à la science sceptique, à la raison inquiète, à la foi défaillante.

⁂

Aussi, le culte de Marie, patrimoine sacré de l'Eglise a grandi avec elle et comme elle, prenant toutes les formes et s'adaptant à tous nos besoins.

Est-il un des chemins de la vie sur lequel Marie ne vienne se placer ! Après le nom de Jésus, il se trouve un nom, dans toutes les langues chrétiennes, qui partage avec lui, depuis dix-neuf siècles, nos hommages, nos cœurs, notre amour.

Pour le voyageur égaré, c'est N.-D. de Bonne Encontre ; pour le malade, N.-D. de la Santé ou N.-D. de Consolation ; pour l'affligé N.-D. du Bon-Espoir ou N.-D. de Bon-Secours ; pour le malheureux, N.-D. des Sept-Douleurs ; pour le matelot, N.-D. des Dunes ou N.-D. de la Garde ; pour le guerrier, N.-D. des Victoires ou N.-D. de la Paix ; pour le pécheur, N.-D. de Grâce ou de Miséricorde ; pour l'heureux du siècle, N.-D. de Liesse ; pour le catholique, N.-D. de Lourdes, N.-D. de la Salette ; N.-D. de Pontmain.

Chaque souffrance, chaque besoin, chaque nécessité enfante une dévotion à Marie. Sur le sommet des montagnes comme au fond des vallées, à l'entrée du palais, sur la porte de la chaumière ou dans l'atelier du travailleur, dans la grande ville comme dans l'humble bourgade le nom et l'image de Marie éveillent une pensée de gratitude ou un sentiment de confiance.

Oui, N. T. C. F. de toutes les plages de l'univers, de tous les horizons qui bornent le regard, du sein de toutes les générations qui se succèdent, jaillissent vers le trône de Notre Dame, vers le trône de Celle qui surpasse les Anges, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, toutes les acclamations de la terre inclinée dans une vénération soumise et confiante.

Vers ce trône montent des milliers de voix ou tous les accents retentissent, douloureux et consolés, apaisés et déchirants, toujours vibrants de tendresse et d'espoir. Vers ce trône montent tous les jours et à chaque heure du jour, des invocations pressantes, des supplications attendries, des actions de grâces, des cris de reconnaissance et d'enthousiasme qui s'élancent comme des témoignages irrécusables, dans leur variété, de la fidélité des cœurs à la royale puissance de Marie.

⁂

Mais nous ne sommes pas seulement catholiques, nous sommes Français.

Le royaume de France n'a-t-il pas été appelé le royaume par excellence de Marie ? Du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, par la voix de ses sanctuaires, par la voix de ses pèlerins, par la voix de ses confréries ou associations, par le